AIDES

Soutien aux animations sportives territoriales

Publics concernés

- #Association

Domaines secondaires

- #Sport

Vous organisez un événement sportif de rayonnement a minima inter-régional et reconnu par votre fédération ? La région Nouvelle-Aquitaine vous accompagne dans la mise en œuvre de votre organisation.

Objectif

Afin de disposer d'une offre sportive de qualité sur tout son territoire, la région Nouvelle-Aquitaine soutient l'organisation d'événements sportifs ayant l'ambition de développer le dynamisme et l'attractivité d'un territoire identifié.

Calendrier

Ce dispositif fera l'objet d'un comité de sélection qui se réunira deux fois par an en vue d'une présentation à la commission permanente de juillet et de novembre (sous réserve).

La date d'envoi des dossiers est donc fixée au plus tard :

- le 15 avril pour une décision en juillet
- le 30 août pour une décision en novembre

Bénéficiaire

- Associations agréées ou affiliées à une fédération sportive
- Sociétés et comités d'organisation mandatés par leur fédération

Montant

Le soutien apporté ne pourra excéder 5 000 € et ne pourra pas se renouveler au-delà de 3 éditions maximum.

Critères de sélection

L’animation territoriale devra être de rayonnement a minima inter-régional, disposer de la reconnaissance d’une fédération nationale ou internationale et devra participer concrètement au développement et à l’attractivité d’un territoire identifié.

Critères d'inéligibilité :

- les manifestations pour les catégories d’âge inférieur à U17 (16 ans) et pour les vétérans/masters,
- les compétitions inférieures au niveau régional, les sports mécaniques et motorisés, les événements liés à un championnat régional.

Après passage en comité de sélection, les projets sélectionnés feront l’objet d’une instruction spécifique au regard du contexte global et de l’environnement dans lesquels ils s’inscrivent, mais aussi en fonction de certains critères d’évaluation qui viendront adapter et individualiser leur accompagnement comme notamment :

- le niveau sportif de la compétition et le nombre de participants,
- l'intérêt pour un territoire et sa population,
- la typologie (vulnérabilité…) du territoire concerné,
- le lien avec les priorités régionales poursuivies en termes de sport,
- les cofinancements sollicités auprès de la fédération et des collectivités publiques,
- la typologie de la discipline et sa représentation régionale (nombre d’événements),
- l’implication en termes de développement durable de l’organisation,
- les labels et certifications fédérales dont l’organisation fait l’objet,
- l’autonomie financière de l’organisation en intégrant la notion de frais d’inscription.

Comment faire ma demande ?

- Téléchargez le document "Dossier_animations_territoriales"
- Envoyez-le à l'adresse: sport@nouvelle-aquitaine.fr

Pour toute information complémentaire, merci de bien vouloir adresser votre demande par mail à : sport@nouvelle-aquitaine.fr